

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Identifiant annonce : 7409983201

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par David SHAPIRO, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://www.anjou-agricole.com/annonces-legales/details/7409983201>

Cette annonce a été mise en ligne le **5 juin 2025** sur **Anjou Agricole Web**
Pour le département : **49 - MAINE ET LOIRE**

ONE - OFFICE NOTARIAL D'ECOUFLANT
Maître Frédérique HAY-THILLIER
11 chemin de la Barbotinière 49000 ECOUFLANT

AMÉNAGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Frédérique HAY-THILLIER, Notaire associée de la Société à Responsabilité Limitée dénommée « ONE - OFFICE NOTARIAL D'ECOUFLANT », titulaire d'un Office Notarial à ECOUFLANT, 11 chemin de la Barbotinière, CRPCEN 49129, le 4 juin 2025, a été régularisé l'aménagement du régime matrimonial par l'ajout de la clause d'attribution intégrale en usufruit et une clause de préciput sur la résidence principale au profit du survivant des époux,

ENTRE:

Monsieur Jean-Claude Michel DELAPORTE, et Madame Annie Thérèse VAUGON, demeurant ensemble à ECOUFLANT (49000) 27 rue du Bac.

Monsieur est né à CERANS-FOULLETOURTE (72330) le 25 janvier 1954,

Madame est née à CERANS-FOULLETOURTE (72330) le 31 octobre 1957.

Mariés à la mairie de CERANS-FOULLETOURTE (72330) le 14 janvier 1978 sans contrat préalable.

Actuellement soumis au régime de la Communauté universelle aux termes de l'acte contenant changement de régime matrimonial reçu par Maître Frédérique HAY-THILLIER, notaire à ECOUFLANT (49000) le 22 juin 2022, devenu définitif par suite de non-opposition.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité française.

Madame est de nationalité française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu

à cet effet.
Pour insertion
Le notaire.

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

David SHAPIRO
Représentant permanent de Médialex